

Bonjour

En complément du fait qu'en mai 2022, l'EPFLI n'a pas exercé son droit de préemption (pourtant renforcé) sur l'immeuble situé 63 rue du Général Leclerc (parcelle 105)

Je tiens à ajouter que ni la SCI MAYFLOWER, ni la SARL BERNARD n'ont reçu le moindre courrier / proposition / offre marque d'intérêt de la part de l'EPFLI.
Aucune prise de contact n'a été entreprise par l'EPFLI ou par la mairie.

Cordialement,

Alphonse PROFFIT

From: Cécile ANNOOT - Avocat

Sent: Monday, September 25, 2023 9:42 AM

To: pref-enquetes-publiques@loiret.gouv.fr

Cc: Alphonse PROFFIT

Subject: DUP réserve foncière MONTARGIS - Observations SCI Mayflower

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les observations de la SCI Mayflower.

Salutations distinguées,

Cécile ANNOOT - Avocat
Spécialiste en droit public